

Bordereau de signature

DEC2018_0198



Signataire	Date	Annotation
actes actes-mairie, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	29/10/2018	 Visa
actes actes-mairie, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	29/10/2018	 Transmis
<i>Gestion des Actes MAIRIE</i>		 Archivé
	Réponse de la plate-forme : Acquittement reçu (Date: 2018-10-29)	

Dossier de type : ACTES_MAIRIE // decission_mairie

DIRECTION DES FINANCES ET MARCHES PUBLICS**SECTEUR MARCHES**

REF : CN / RE

DEC2018_ 0198

DECISION

OBJET : CONCLUSION DU MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES N° 18D33 RELATIF AU CONTRAT DE CESSION DE DROITS D'EXPLOITATION DU SPECTACLE « ROMÉO LA FORÊT DES JOUETS OUBLIES ».

Le Maire de la Commune de Noisiel,

VU l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics, respectivement les articles 42-3° et 28, ainsi que le Décret n° 2017-516 du 10 avril 2017 portant diverses dispositions en matière de commande publique,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération N° DEL2017_0200 du Conseil Municipal du 10 novembre 2017 portant délégation au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté N° ARR2017_0235 de Monsieur le Maire portant délégation de fonction à Monsieur Patrick Ratouchniak, 5^{ème} Maire-adjoint, pour signer les décisions relatives aux marchés d'un montant inférieur à 25 000 euros HT,

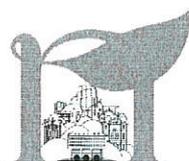
CONSIDERANT la proposition de la Compagnie Les Contes de Roméo relative au spectacle « Roméo La Forêt des jouets oubliés » écrit et interprété par Eva Marchal, dans le cadre de la saison culturelle 2018/2019,

CONSIDERANT que la prestation relève de la classe d'achats « Services » et de l'unité fonctionnelle 13.03.14 « Services de spectacles musicaux, de danse, de théâtre, fournis par des producteurs ou des artistes amateurs ou professionnels, dans le cadre de la saison culturelle », dont la valeur ne dépasse pas 90.000 € H.T.,

DECIDE

ARTICLE 1 : Il est conclu avec la Compagnie Les Contes de Roméo, sise 19 avenue Louis Forest à Champigny-sur-Marne (94500), représentée par Madame Lérida Lafata en sa qualité de Gérante, le marché public de services n° 18D33 portant sur le contrat de cession de droits d'exploitation du spectacle « Roméo La Forêt des jouets oubliés » écrit et interprété par Eva Marchal, qui aura lieu à l'Auditorium Jean Cocteau de Noisiel, pour une représentation le 18 novembre 2018 à 10h30, pour le prix forfaitaire de 1 190 € TTC la cession.

Le règlement s'effectue à l'issue de la représentation, par mandat administratif, sur présentation de la facture correspondante.



Suite de la décision N°2018_ 0198
portant sur la conclusion du marché public de services n°18D33 - Cession du spectacle
« Roméo La Forêt des jouets oubliés ».

ARTICLE 2 : Les crédits correspondants sont prévus au Budget Communal.

ARTICLE 3 : Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de l'arrondissement de Torcy,
- Madame la Comptable publique de Marne-la-Vallée,
- Madame la Directrice Générale de la Mairie de Noisiel,
- Au titulaire du marché.

Chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de DEUX mois à compter de son rendu exécutoire.

ARTICLE 5 : La présente décision est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait à Noisiel, le 23 OCT. 2018

Pour le Maire, et par délégation,
Le Maire-Adjoint en charge des Finances,
des Marchés Publics et de la Vie des quartiers



Patrick RATOUCHE



Cadre réservé à l'AG

Transmis au représentant de l'Etat le	29 OCT. 2018
Affiché en Mairie le	29 OCT. 2018
Publié au Recueil des Actes Administratifs le	29 OCT. 2018
Notifié le	

